

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la dernière Assemblée plénière de l'année. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour, mais dans mon introduction je fais volontairement le choix d'en aborder uniquement deux, qui n'ont aucun lien entre eux, mais qui seront, je pense, les plus impactants. Je veux parler de la réorganisation du temps de travail et de la refonte de la politique touristique du Département.

Mais je ne saurais commencer à traiter ces questions sans avoir, au préalable, une pensée profonde et sincère pour deux de nos proches collaboratrices, Florence Poletti et Jocelyne Fumat, tout récemment et brutalement disparues. Je pense évidemment également à leurs familles mais aussi à leurs collègues que je sais dans la peine et le désarroi. Je veux qu'ils et elles se sentent soutenus.

Pour en revenir au 1^{er} point, celui de la réorganisation du temps de travail, fidèle à mes engagements, je vous propose de mettre fin au régime dérogatoire de l'octroi de jours de congés exceptionnels pour que la durée légale de travail de 1 607 heures soit la règle pour tout le monde dans notre Institution.

Mais, cette réorganisation du temps de travail qui vous est soumise aujourd'hui ne se limite pas à une simple mesure comptable.

Grâce à la capacité de débats, d'échanges et à la pugnacité même de nos équipes, elle est plus ambitieuse et propose une véritable refonte de la gestion du temps avec la volonté d'être innovants et exemplaires pour améliorer sans cesse, à la fois, la qualité du service rendu et les conditions de travail de nos agents.

Cette décision s'inscrit d'ailleurs dans un long travail de fond, mené déjà depuis 6 ans, pour mettre à plat et rationaliser notre fonctionnement, afin de traquer les sources d'économies et les pistes d'amélioration du service. Des efforts sans précédents ont déjà été réalisés grâce aux efforts de tous, des agents et de notre Assemblée.

Je crois qu'il y a aussi avec cette réorganisation du temps de travail une occasion, malheureusement loupée par les syndicats, de tordre le cou à la caricature du fonctionnaire, en montrant que la fonction publique vit avec son temps, qu'elle est capable d'intégrer les changements du monde, les pratiques innovantes et les nouvelles formes de travail.

J'en profite d'ailleurs pour m'inscrire en faux contre les discours qui entretiennent les fantasmes et les faux procès contre les fonctionnaires. Malheureusement on ne sait parler des fonctionnaires que sous l'angle du coût et de la dépense publique. On parle beaucoup plus rarement des besoins auxquels ils répondent : l'éducation, la garde des enfants, la prise en charge des plus fragiles, des personnes âgées, des personnes handicapées, la protection de l'enfance en danger, le transport collectif, le transport scolaire, l'accueil et la restauration des collégiens dans les meilleures conditions, l'entretien des routes, l'accès aux livres et à la lecture en milieu rural, la lutte contre les incendies et le secours aux personnes, et j'en passe, et je ne parle d'ailleurs que de ce qui concerne le Département.

Je n'ai pas de doute sur les nécessaires évolutions. Du reste, nous y travaillons. Mais je n'aime pas qu'on stigmatise ainsi les fonctionnaires. D'ailleurs, je n'aime pas de manière générale qu'on stigmatise une partie de la population pour monter les uns contre les autres. C'est contraire au principe républicain de Fraternité, que j'ai déjà eu l'occasion d'appeler de mes vœux, dans cette Assemblée, pour recréer les liens parce qu'une société ne peut fonctionner que si elle est unie. On ne construit pas sur la division.

Sans transition, j'en viens au deuxième sujet important de cette session, il s'agit de la refonte de la politique touristique du Département.

Je ne vous apprendrai pas le poids essentiel du tourisme dans notre économie mais je voudrais insister sur son importance en vous rappelant que le tourisme est un formidable outil pour mettre en désir le territoire, et pas uniquement vis à vis des vacanciers.

Voilà pourquoi nous avons souhaité y consacrer une attention et un travail particuliers qui va vous être présenté.

C'est un véritable travail de fond qui a été mené, au plus près des territoires, pendant plusieurs mois, pour mettre en adéquation, à la fois, les attentes des clients et des marchés, la volonté des acteurs et les moyens d'intervention.

Aujourd'hui, grâce à ce travail, nous disposons d'une véritable stratégie globale, précise et argumentée, co-construite avec les territoires, qui sera utile à l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement touristique, quels que soient leur niveau, infra ou supra départemental, pour augmenter l'attractivité et la compétitivité de notre destination.

Et surtout nous pouvons identifier clairement les actions sur lesquelles il faudra mettre l'argent public parce que c'est là qu'il permettra de générer un maximum de retombées en création de chiffre d'affaires ou d'emplois.

Lorsque nous l'aurons validé ce travail fera l'objet d'une restitution large aux acteurs des Hautes-Pyrénées avant d'être remis à la région pour contribuer à l'élaboration du schéma régional du tourisme, en souhaitant qu'il lui soit accordé toute l'attention qu'il mérite. Parce qu'il y a là une matière précieuse qui témoigne, en outre, de l'utilité et de la pertinence de l'échelon départemental dans le domaine du développement touristique.

Je ne serai pas plus long.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose d'entamer immédiatement l'examen des dossiers à l'ordre du jour de notre Assemblée.

Michel Pélieu

Président du Département des Hautes-Pyrénées